



PUBLIC CONCERNE

- Personnel administratif ou non voué à travailler (ou exerçant) au sein d'un établissement de santé ou d'une structure médico-sociale.
- Groupe de **6 personnes minimum** et de **12 personnes maximum**

PRE-REQUIS

Aucun

FINALITES

- Permettre aux personnes de réagir efficacement en situation d'urgence
- Répondre aux exigences réglementaires : Arrêté du 3 mars 2006, Circulaire 2006-207 du 10 mai 2006

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION

Permettre aux participants :

- Être capable de réaliser une mise en sécurité des victimes, d'alerter ou de faire alerter,
- Être capable de reconnaître les urgences vitales et potentielles et de réaliser les gestes de survie,
- Connaître et appliquer les mesures à prendre en cas de risques collectifs ou de plans sanitaires ou de secours

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et d'études de cas.
- Analyse des pratiques professionnelles et mise en place d'indicateurs de suivi.
- Remise d'un support pédagogique à chaque participant.
- Simulation d'accidents.
- L'évaluation théorique et pratique (contrôle continu) permettra au formateur de donner une appréciation d'aptitude qui aboutira à la délivrance d'un diplôme AFGSU 1 par le CESU

MODALITES

Durée	2 jours
Calendrier	Intra, à définir
Lieu	Sur site
Horaire	09H00 - 17H30
Coût jour	Nous consulter
Coût session	Nous consulter

VALIDATION Attestation de formation.



PROGRAMME

Les connaissances techniques

Les urgences vitales

Les urgences potentielles

Les traumatismes

Les risques collectifs

Mise en pratique